

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION Groupe de travail Occupation du Sol Grande Echelle Réunion du 17/05/2017

REF : Mission Appui CNIG 17.087

DATE : 17/05/2017
10h30 – 16h00

Objet : Réunion du Groupe de travail du CNIG « Occupation du sol à grande échelle »

Ordre du jour :

- 1- **SG1 "Amélioration du standard"** : évolutions du standard et de sa nomenclature
- 2- **SG2 "Mise à jour"** : mise à jour et nouveaux millésimes OCSGE
- 3- **SG3 "Indicateurs"** : apport de l'OCSGE aux besoins en indicateurs
- 4- **SG4 "Accompagnement du standard"** et développement de ressources
- 5- **Points divers**

Documents joints :

- Accessibles sur le site du CNIG en page http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069

Prochaine réunion du groupe de travail : mercredi 13 septembre 2017, salle Arago IGN

(Attention : 12 décalé au 13 en raison de la disponibilité de la salle)

Présents : Participants – Organisme	
Frédérique Couderette – en stage à CGDD/DRI/MIG Agnès Desoindre – MAAF/OENAF Florence Décaudin – PPIGE NPdC Olivier Dissard – CGDD/DRI/MIG Hélène Durand – Alisé géomatique Redouane Elboudi – en stage à IGN Conseil Arnaud Gallais – CEREMA Alain Gervaise – IGN/DPC Sylvie Gras – IGN/DPR Frédérique Janvier – CGDD/SOeS Marion Laquerre – GIP ATGERI/PIGMA Pascal Lory – IGN/CNIG	Nathalie Marthe-Bismuth - DGALN Luc Mauchamp – MEEM/DGALN/DEB/ONB Emmanuel Maugeais – IGN/DPR Dominique Mestressat-Cassou – ADU Lille Métropole Nicolas David – IGN/DPR Cyril Queffeuilou – EPF et CRIGE Normandie Konrad Rolland - SIRS Thierry Saffroy – IGN Conseil Marie Terrier – Région Occitanie Pierre Vergez – IGN/CNIG Loïc Watier – GIP ATGERI / PIGMA

	Date	Nom	Organismes
Relecteurs	30/05/17	Participants	Cf liste participants
Validation	01/06/17	A. Gallais	Animateur

1- SG1 "Amélioration du standard" : évolutions du standard et de sa nomenclature

Par Marie Terrier (Région Occitanie)

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/05/170516_SG1.pdf

Le SG1 "Amélioration du standard : évolutions du standard et de sa nomenclature" est actuellement composé de huit personnes. Les quatre représentants des territoires ultramarins ont été contactés pour compléter ce groupe. S. Linares pense qu'une réflexion commune Guyane-Antilles est possible et propose de suivre les échanges du SG1. Pour baser les travaux sur une bonne connaissance des besoins, M. Terrier (pilote du SG1) a lancé une enquête auprès des participants du SG1. Huit personnes ont répondu.

Cette enquête, ciblée sur le positionnement vis à vis du standard et les propositions d'évolutions, révèle que le standard répond aux besoins de :

- harmonisation des pratiques, mutualisation des concepts
- réduction de la charge de conception et spécification, et des coûts d'exécution
- comparaison possible entre territoires et partage d'indicateurs
- respect de la réglementation Inspire

La conformité au géostandard est majoritairement considérée comme le strict respect d'un socle minimal de spécifications (éventuellement « labelisable » par un validateur).

Plus de souplesse serait offerte en parallèle sur une partie de spécifications considérées comme recommandées ou optionnelles.

Ceci impliquerait de définir un socle minimal et notamment d'explicitier un niveau de profondeur différencié suivant certaines thématiques de nomenclature. C. Queffeuou estime que cela pourrait entraîner une réflexion sur les niveaux 3, 4 et 5 de la nomenclature.

Le sous-groupe se montre par ailleurs assez favorable à supprimer une voire deux dimensions de la nomenclature (les dimensions « Caractéristiques » et « Morphologie »)

S. Gras rappelle que la dimension d'usage est issue de la directive Inspire ainsi que l'approche 2D faisant la distinction entre la couverture et l'usage.

Sur ce premier volet, M. Terrier conclut en préconisant ces approches simultanées :

- la révision de la nomenclature (Suite aux premières expériences de production OCSGE, E. Maugeais a rédigé des propositions de précision et d'ajustement sans modification de la nomenclature existante) ;
- la définition du socle minimal et de la partie optionnelle de la nomenclature ;
- la réduction à 3 voire 2 dimensions de nomenclature (les autres devenant optionnelles).

La question des seuils de géométrie est ensuite débattue. Le groupe de travail constate :

- la confrontation permanente entre les différentes échelles de travail emboîtées ;
- la nécessaire anticipation des besoins en indicateurs (en lien avec le SG3) ;
- la nécessité de prendre en compte les données existantes, leur historique, ainsi que les différences de maturité des territoires quant à l'utilisation de l'information géographique ;
- le recours à des seuils de plus en plus fins au fil du temps et des évolutions technologiques (comparaison faite avec les années 90), les utilisations permises étant en effet plus nombreuses avec une précision des seuils plus importante : PLUi, études sur l'imperméabilité, projets urbains, etc.
- la tendance à souhaiter des seuils d'unité minimale de collecte (UMC) toujours plus fins, qui doit être confrontée à l'impact technique et économique non négligeable qui en découle. Ceci dépend des ressources que chaque territoire peut y consacrer, car la précision des seuils multiplie les coûts, et ce fait est accentué par le nombre de millésimes.

Les seuils ont initialement été déterminés en s'appuyant sur les résultats de l'enquête d'IGN Conseil en 2012 et des tests du groupe technique (ex. passage des zones bâties de 500 à 200m²), ceci pour adopter un compromis entre les différents besoins, permettant aux régions d'orienter

leurs travaux vers une cohérence nationale. L'IGN s'est alors positionné sur la production d'une BD OCSGE socle, reposant sur une partie de la nomenclature, en conservant ces seuils.

L'idée de définir des seuils suivant l'utilisation de la donnée et suivant l'échelle n'est a priori pas retenue car des géométries « modulables » empêcheraient la comparaison entre territoires.

H. Durand rappelle que la détermination des seuils et de la nomenclature doit avant tout être dictée par des objectifs de qualité relatifs à des utilisations. A travers l'exploitation d'un MOS chaque région est par exemple confrontée à certaines problématiques qui lui sont propres.

A. Gervaise demande à ce que soit précisé la notion de grande échelle.

L'enquête du SG1 révèle enfin que le GT CNIG OCSGE doit viser des spécifications de niveau supérieur au simple respect des obligations réglementaires.

Pour élargir le panel de consultation et confirmer les pistes d'amélioration sur la base d'une assise plus large, le GT CNIG OCSGE suggère d'élargir l'enquête à la liste de diffusion du CNIG-AFIGÉO, chacun pouvant également la relayer dans les différents cercles de producteurs et d'utilisateurs : réseaux FNAU, AITF, plateformes régionales, ...

Les prochaines tâches proposées sont de :

- réunir virtuellement (Webconf) le SG1 en juin
- avoir élargi l'enquête à un public plus large pour septembre prochain
- affermir des propositions d'amélioration du standard (après retour d'enquête – octobre)

2- SG2 "Mise à jour" : mise à jour et nouveaux millésimes OCSGE

Par Sylvie Gras (Projet OCSGE IGN)

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/05/CNIG_OCSGE_SG2_201705-1.pdf

La mise à jour de la BD OCSGE fait l'objet d'un mini-groupe de travail IGN auquel se sont associés les participants du SG2 « mise à jour et nouveaux millésimes OCSGE ».

Des tests ont été réalisés sur le territoire de la communauté d'agglomération du Niortais.

Une réunion a été organisée le 2 mars pour identifier les besoins en mise à niveau et mise à jour de la BD OCSGE socle retenu de l'IGN. Suite aux tests, le SG2 a été consulté pour se prononcer sur des propositions concrètes de constitution et de livraison de lots de données différentiels entre deux millésimes.

Le processus répond à l'objectif de fourniture d'un second millésime B à partir d'un millésime existant A. B peut être postérieur ou antérieur à A, ce qui traduit une conception étendue de la notion de mise à jour.

Avant d'être mis à jour, le millésime A est « mis à niveau », c'est à dire corrigé des erreurs importantes, ou empêchant l'identification d'une évolution avec le millésime B. Ces corrections de mise à niveau ne sont pas répercutées sur les autres millésimes.

Les mises à jour répondent le plus souvent aux besoins d'évaluation des SCoT (et désormais des PLU). L'évaluation du SCoT nécessite un millésime lié à sa date de création, en indépendance totale avec les SCoT avoisinants.

La charge correspondante à des mises à jour systématiques suivant une période de 3 ans nécessiteraient de les effectuer uniquement sur les territoires évolutifs, ou bien dans une moindre profondeur de niveau de nomenclature.

H. Durand émet des doutes quant à la première option : la mise à jour ne peut être limitée à une portion du territoire, quand bien même serait-elle identifiée comme une « zone à enjeux ».

Le projet OCSGE de l'IGN se donne comme objectifs de préciser la définition de seuils de saisie de mise à jour, et de définir les spécifications de qualité du processus et produit de mise à jour de la BD OCS GE socle de l'IGN.

K. Rolland signale que des productions intermédiaires basées sur du satellitaire complètent souvent l'information des productions millésimées afin d'identifier de grandes tendances sur les évolutions d'un territoire.

L'exemple de Niort illustre les tests effectués pour la production de différentiels de mise à jour.

Les évolutions prises en compte sont :

- les changements simples de poste de nomenclature,
- la redistribution de géométrie : une zone OCS est partiellement englobée par la zone voisine
- la scission : une nouvelle zone apparaît dans une zone existante
- la fusion : une zone OCS est entièrement englobée par la zone voisine

Les toutes petites modifications font débat : faut-il les nettoyer ? Faut-il en tenir compte dans les comptabilisations ?

Les livrables comprennent : le millésime A mis à niveau (et le différentiel de mise à niveau), le millésime B, le différentiel entre B et A mis à niveau, et une couche fusionnant les deux millésimes (cette fusion crée un sur-découpage et les objets portent les informations des deux millésimes)

Le GT mise à jour s'est prononcé pour l'ajout des libellés de poste de nomenclature, pour une meilleure lisibilité des évolutions dans leur aspect sémantique.

Le projet BD OCSGE attend les retours du SG2, il reste notamment à préciser :

- la notion d'erreur suffisamment « importante » pour déclencher une mise à niveau
- la notion de mise à jour « simplifiée »
- les spécifications de qualité de la mise à jour

En mettant en œuvre ce processus, l'IGN annonce qu'il souhaite gérer l'historique des données OCSGE (une base de données nationale est en place), permettant des livraisons ultérieures de différents millésimes.

Il envisage la formalisation des livrables, l'accompagnement des utilisateurs et la mise en place de contrôle qualité ciblés, notamment pour évaluer la précision thématique des dimensions « Couverture » et « Usage ».

L'IGN exprime également l'intention de s'appuyer sur un processus stable, reproductible sur tout territoire, et maîtrisé en termes techniques et financiers.

A. Gallais remarque que le processus décrit une mise à jour « à façon » réalisée en fonction de la demande dans le cadre de partenariats de coproduction (à l'instar de la production initiale de la BD OCSGE) ce qui ne résout pas encore la problématique d'actualisation nationale, récurrente et systématique de la BD OCSGE suivant une fréquence déterminée et compatible avec les besoins réglementaires.

3- SG3 "Indicateurs" : apport de l'OCSGE aux besoins en indicateurs

Par Luc Mauchamp (DGALN/DEB – Observatoire National de la biodiversité)

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/05/170517_CNIG_GT-OCSGE-SsGT-Inds_M%C3%A9thodologie.pdf

Luc Mauchamp rappelle le besoin pour le SG3 « Apport de l'OCSGE aux besoins en indicateurs » d'être copiloté par un représentant d'un territoire de façon à ce que l'approche ne reflète pas uniquement le point de vue national mais soit co-assumé par le point de vue territorial.

La personne n'est pas encore identifiée et les travaux du SG3 n'ont pas encore réellement démarré.

La présentation porte sur les premiers éléments d'une réflexion méthodologique générale relative aux indicateurs utiles à produire à partir de l'OCSGE.

Un indicateur est défini comme une valeur numérique exprimée dans une unité. Il est développé pour apporter un éclairage à un (collège d') expert(s) et pour instruire une question sans nécessairement y répondre directement.

Un indicateur doit répondre à des propriétés contradictoires : ne pas être trop général ni trop spécifique à un territoire, perdurer dans le temps et s'adapter aux nouveaux enjeux, rester techniquement et scientifiquement significatif tout en restant compréhensible, rester neutre tout en étant « évaluateur » et discriminant... Un indicateur performant peut donc s'avérer assez difficile à développer.

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) propose d'adopter une méthodologie systématique pour lister, ordonner les questions et valider les choix, afin de ne plus y revenir. Cette méthode doit être itérative et participative pour élaborer et consolider les indicateurs dans une posture assertive qui essaye moins de convaincre que d'assumer des points d'accord et opter pour la meilleure option.

L. Mauchamp marque la différence (qu'il considère comme un point de vigilance) entre un indicateur « de témoignage » qui se contente de refléter un fait, et un indicateur de « suivi de politique », « de pilotage » ou « d'évaluation » portant sur une action pilotée à évaluer, ou bien sur l'objet lui-même exclusivement influencé par cette politique.

A ce titre la BD OCSGE ne peut fournir que des indicateurs « de témoignage » et probablement davantage quantitatifs que qualitatifs car l'hétérogénéité territoriale de structures et de contenu des BD OCSGE actuelles perturbe considérablement l'indicateur qualitatif, tant sa synthèse au niveau national que sa comparaison entre territoires.

La dimension géographique entraîne également des questions supplémentaires telles la prise en compte immédiate des territoires ultra-marins, du domaine maritime proche du littoral, voire de la troisième dimension pour la gestion des pentes, de la verticalité des milieux urbains, etc.

A la question de savoir si d'ores et déjà des indicateurs s'avèrent « évidents » ou « incontournables », L. Mauchamp répond qu'il s'agit dans un premier temps de s'accorder sur un certain nombre de définitions, telles que « artificialisation », « urbanisation », « imperméabilisation », etc. S. Gras partage cet avis sur le besoin de définitions et de création d'un glossaire partagé, ceci au vu des premières exploitations concrètes de la donnée OCS GE selon les territoires.

Il s'agira également de s'accorder sur l'expression des mesures mises en œuvre : valeur absolue ou relative, taux, accélération, rapportage simplifié ou détaillé, etc.

4- SG4 "Accompagnement du standard" : accompagnement du standard et développement de ressources

Par Marie Terrier (suppléant Clara Levêque pour cette présentation)

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/05/20170517_gt_2017_presentation_CLE.pdf

Le SG4 "Accompagnement du standard" est constitué et travaillera en étroite collaboration avec le SG1. Il lance un appel à volontaires pour s'étoffer.

C. Levêque propose de travailler autour de trois axes : l'offre, l'utilisateur, et les « interactions »

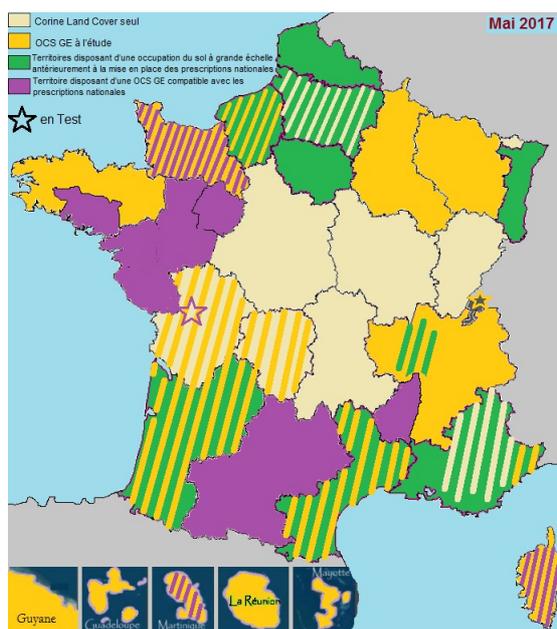
Concernant l'offre il s'agira de référencer les portails d'informations sur le standard CNIG OCSGE, de vérifier qu'ils remplissent leur rôle et que leur contenu est effectivement adapté à la cible (les utilisateurs). La proposition consiste à accompagner les changements liés à l'évolution du standard, à faire comprendre et à promouvoir le standard.

Les utilisateurs se verront offrir un éventail de documentations : de l'argumentaire générique sur une page au guide de bonnes pratiques, en passant par la plaquette argumentaire et les guides techniques pour mieux comprendre et utiliser le standard. Des ressources telles que des jeux-tests, gabarits, dictionnaires de symbolisation seront également mis à disposition.

Les « interactions » concernent les actions par exemple menées dans les CRIGE, elles s'intéresseront aux situations régionales « standard compatibles » et les autres, afin de recenser et de capitaliser les tests réalisés et de proposer des pistes de transposition entre un modèle OCSGE et celui du géostandard CNIG OCSGE.

Le SG3 a réalisé une carte décrivant l'état de disponibilité des données OCSGE, en se basant sur la connaissance des territoires :

- sans OCSGE (uniquement Corine Land Cover)
- étudiant la réalisation d'une BD OCSGE
- disposant d'une BD OCSGE compatible avec le géostandard CNIG OCSGE
- disposant d'une BD OCSGE antérieurement à la publication du géostandard CNIG OCSGE (et non compatible)



Le GT OCSGE propose que ce produit soit la base d'une cartographie web-dynamique à l'instar de celle produite par le GT PCRS, pour référencer l'existence sur un territoire donné d'une couverture d'occupation du sol en offrant en consultation une fiche exposant les informations essentielles de l'initiative territoriale. S. Gras précise que le SG4 consiste en l'accompagnement de l'OCSGE et qu'une cartographie de toutes les OCS du territoire (SCoT, PNR, régions...) n'en semble pas être l'objet.

Enfin, C. Levêque annonce le « LabOCS », projet s'appuyant sur la plateforme régionale de mutualisation et d'animation OpenIG, qui représentera à la fois une forme d'expérimentation de dérivation de la BD OCSGE de l'IGN pour s'adapter aux besoins locaux, et une source de connaissance et d'expérimentations. Le volet « services / accompagnement des usages » du LabOCS pourra ainsi venir nourrir le SG4 du GT CNIG OCSGE.

L. Mauchamp questionne l'approche locale dans la présentation du SG4 et demande quelle sera sa traduction au niveau national.

5- Points divers

1/ Google Drive GT CNIG OCSGE

A. Gallais signale la mise en place d'un Google Drive destiné à partager les ressources du GT CNIG OCSGE. Il est accessible [en suivant ce lien](#). Chaque sous-groupe dispose de son propre répertoire. Pour disposer des droits en écriture : création de répertoire, modification de documents, etc. les utilisateurs en font la demande auprès de A. Gallais, en fournissant leur adresse mail.

2/ Constitution des sous-groupes

A. Gallais rappelle que les personnes volontaires peuvent rejoindre [les sous-groupes](#).

Des volontaires seront bienvenus pour le SG4 « Accompagnement »

Le SG3 recherche un copilote en provenance d'un territoire (*cf supra*). Par ailleurs L. Mauchamp a indiqué un prochain changement de poste mais espère néanmoins pouvoir rester co-pilote du SG3.

3/ Programme COPERNICUS

P. Lory fait le compte-rendu de la journée d'information et d'échanges autour du programme Copernicus mise en place par le club international d'Afigeo et le GT Europe & International du CNIG le 30 mars 2017 à Marne-La-Vallée.

http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/05/2017_03_30_Prez_COPERNICUS_AFIGEOCNIG.pdf

COPERNICUS est le nom du « programme européen d'observation de la Terre ».

Cette journée d'information et d'échanges avait pour ambition de :

- favoriser la rencontre entre l'offre COPERNICUS et les attentes des utilisateurs finaux ;
- aider les parties prenantes à se positionner dans la chaîne de valeur ajoutée ;
- identifier les opportunités pour les entreprises de service ainsi que la complémentarité entre COPERNICUS et les producteurs de données géographiques œuvrant hors du secteur spatial.

Toutes les présentations sont accessibles sur le site du CNIG : http://cnig.gouv.fr/?page_id=13576